

# Droit du sport approfondi - MOS

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SoMOS01

## Présentation

---

Cet enseignement vise l'approfondissement des notions de droit du sport relatives aux structures sportives (suite de l'enseignement du M1).

## Objectifs

---

L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les notions de droit du sport relatives aux structures sportives.

## Évaluation

---

Sessions 1 & 2: un contrôle écrit (dissertation, commentaire de texte ou cas pratique). En 1ère session, le contrôle des connaissances a lieu à la fin de l'enseignement ou, à défaut, pendant la période spécifiquement dédiée aux examens en fin de semestre. Modalités identiques pour le mode standard et le mode dérogatoire.

## Compétences visées

---

Connaître l'environnement juridique et institutionnel des événements sportifs

## Bibliographie

---

1. Buy et al., Droit du sport, LGDJ ; Code du sport commenté, éd. Dalloz ou Litec ; le Code du sport sur [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) ; d'autres références seront données en cours

## Ressources pédagogiques

---

Un espace *coursenligne* sera ouvert

## Contact(s)

### > Mathieu Verly

Responsable pédagogique  
[mverly@parisnanterre.fr](mailto:mverly@parisnanterre.fr)